



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 avril 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 avril 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 avril 2008

**avenant n° 1 au contrat de délégation de service public pour la
gestion et l'exploitation des halles de Niort**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mlle Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

- M. Michel GENDREAU - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mlle Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mlle Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle MANGIN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Christophe POIRIER donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Anne LABBE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Bernard JOURDAIN
- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Pilar BAUDIN
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Nathalie BEGUIER
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Julie BIRET

Excusés :

Adjoints :

Mme Josiane METAYER -

Conseillers :

Mme Blanche BAMANA -

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2008

DELIBERATION D20080144

gestion et l'exploitation des halles de Niort

Monsieur Jean-Claude SUREAU Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

A la demande de la SEM des halles, il convient de préciser les responsabilités réciproques devant être couvertes par les assurances, compte tenu notamment de la classification « monument historique » des halles de Niort.

En conséquence, le contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des halles de Niort, en date du 27 décembre 2002, doit être complété par un avenant n° 1, définissant les risques pris en charge par le propriétaire, la Ville de Niort, les occupants des lieux, la SEM des halles et les différents commerçants exerçant leur activité à l'intérieur du bâtiment.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'avenant n° 1 au contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des halles.
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant n° 1.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD

Signé

Jean-Claude SUREAU